

**CONVOCACTION**

Date	19/04/2010
Affichage	20/04/2010

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

THEME : **DEVEL. LOCAL 3**

**OBJET : CONTRAT DE  
REDYNAMISATION DES SITES DE  
DEFENSE – AMELIORATION DE  
L'OFFRE DE STATIONNEMENT  
POUR UN MEILLEUR USAGE DES  
TRANSPORTS COLLECTIFS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **jeudi 29 avril 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

AIGUIER Yvon pouvoir à PETELET Renée  
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe

**Absents-Excusés :** AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : Gérard FROMM

Dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de défense, il a été prévu d'offrir un meilleur accueil touristique en améliorant l'offre actuelle de stationnement, par un aménagement de divers secteurs, obligeant ainsi les automobilistes à une rotation plus importante dans l'occupation des places, d'une part, et, d'autre part, en offrant plus de sécurité et de facilités dans des parcs en ouvrage, de manière à limiter, autant que possible, les circulations et stationnement dans la cité historique, tout en incitant à l'usage des transports collectifs.

Le coût estimatif de ces divers aménagements est de 640 250 € HT.

Le plan de financement de ces aménagements serait le suivant : assuré à concurrence de 325 250 € par le FNADT, 107 000 € par le Conseil Régional, 80 000 € par le Conseil Général et 128 000 € par le maître d'ouvrage.

- FNADT : 325 250 €
- Conseil Régional : 107 000 €
- Conseil Général : 80 000 €
- Autofinancement : 128 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- De solliciter des partenaires co-signataires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense les financements nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les autorisations nécessaires auprès de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une mise en concurrence pour la réalisation de ces aménagements, et à signer les marchés et tous documents s'y rapportant ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération et dudit contrat.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 30 AVR. 2010

PUBLIÉ LE 30 AVR. 2010

NOTIFIÉ LE

Le Maire  
Gérard FROMM  
